



HAL
open science

Une lecture du territoire par le genre : les stratégies de l'emploi agro-touristique en arrière-pays méditerranéens.

Sophie Louargant

► To cite this version:

Sophie Louargant. Une lecture du territoire par le genre : les stratégies de l'emploi agro-touristique en arrière-pays méditerranéens.. Alain Berger. UTM MONTPELLIER, pp.12P., 2001, Dynamique rurale, environnement et stratégies spatiales. halshs-00261775

HAL Id: halshs-00261775

<https://shs.hal.science/halshs-00261775>

Submitted on 9 Mar 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Une lecture du territoire par le genre : les stratégies de l'emploi agro-touristique en arrière-pays méditerranéens.

Préambule

Pour faire connaissance avec les agricultrices, le plus aisé est de suivre les écrits que donnent à lire les sites internet et les magazines agricoles. Pascale ne voulait pas épouser un agriculteur. Choix ou pas ? Difficile à dire, le site du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche qui propose ces extraits de vie ne nous le précise pas. Occupant de plus en plus le devant de la scène des décisions publiques, les femmes rurales, « proposent, animent et préparent l'avenir »¹. Cette apologie anecdotique révèle un tout : le statut des femmes vivant en territoire rural n'a été jusqu'à lors que peu valorisé par les instances décisionnelles, par des systèmes a-territorialisés (assurances agricoles), par le regard de l'autre. Comme si dans l'adoration ou le dénigrement du travail invisible des femmes, la partielle postérité masculine continuait à porter à travers elle la toute entière catégorisation de genre : « la division sexuelle du travail agricole est nécessairement étroitement liée au type d'agriculture, des rapports de production aux moyens de production. La charrue est un instrument utilisé presque exclusivement par les hommes et il s'avère en fait que tout le gros bétail, qu'il s'agisse de chevaux, de vaches ou de chameaux, est de manière quasi exclusive aux mains des hommes. Leur utilisation dans la production agricole de pointe signifie que le rôle masculin devient sinon supérieur, du moins égal à celui de la femme, qui joue souvent le rôle productif majeur dans l'agriculture de la houe »²

Introduction

D'après le caricatural tableau tracé ci-dessus, il est possible de préciser quelques facteurs de distinction de genre autrement dit de construction sociale des sexes. Ces derniers sont prégnants dans nos systèmes de valeurs sexués et agissent à différents niveaux de l'organisation collective, de la décision publique, de la structuration des représentations tant sociales que spatiales. Il s'agit de comprendre ces structurations socioculturelles, pour ensuite cerner les valeurs structurelles féminines et masculines, voir la catégorisation territoriale de genre d'après la pensée de Raymond Ledrut³ : « le marquage sexué de l'espace a d'abord été mis en évidence par l'anthropologie à propos des sociétés de culture traditionnelle, sous la forme de catégories symboliques organisant l'ensemble de la vie sociale ». La sociologie rurale, bien sûr, a engendré entre autre cet axiome qui, appliqué à une approche géographique permet de songer différemment à la valorisation de ce concept dans la discipline. Pourtant valorisé par les travaux de Jacqueline Coutras⁴ sur les espaces urbains sexués, le concept des « gender studies » n'a pas franchi le seuil de l'approche ruraliste ni trouvé un plaidoyer en sa faveur en France.

Quand les spécialistes observent les recompositions territoriales et sociales, leurs analyses présentent une forme de connaissance d'un système d'acteurs codifié qui occulte une distinction élémentaire, celle de « genre ». Mais comment l'intégrer, avec quels repères ? Le concept de lieux, valorisé par l'approche anglo-saxonne⁵ et celui de territoire⁶ sont des repères théoriques importants pour

¹ Jean GLAVANY, 2001, « Les femmes font bouger l'agriculture et la pêche » in site internet : <http://www.agriculture.gouv.fr>, 8p.

² Paola TABE, 1998, La construction sociale de l'inégalité des sexes, des outils et des corps, éd. L'Harmattan, p.51

³ Raymont LEDRUT, 1973, Les images de la ville, Paris, Anthropos.

⁴ Jacqueline COUTRAS, 1989, « Les pratiques spatiales des sexes : quelles problématiques ? », in Espace populations et sociétés, n°1, pp.111-115

⁵ On fait référence ici aux travaux de Linda MAC DOWELL, "Gender, Identity and Place : understanding feminist geographies", Cambridge, éd. Polity Press, 1999, 284p.

⁶ On se réfère ici, aux travaux de Bernard DEBARBIEUX, Hervé GUMUCHIAN et Guy DI MEO

comprendre les paramètres inhérents aux systèmes de valeurs. Sur quel champ d'application ? L'agro-tourisme parce qu'il touche directement la structuration de l'emploi en arrière-pays méditerranéens. Sur quel échantillon de population ? Les créateurs d'activités dans ce domaine parce qu'ils sont le reflet de trajectoires individuelles influençant l'actuelle dynamique collective : « en passant d'une économie agro-pastorale à une économie touristique, les activités et les systèmes d'emploi demeurent marqués par la petite entreprise, la saison et la pluriactivité » Jacques Perret⁷. Ainsi, les ménages, d'Ardèche, de Ligurie, du Moyen-Atlas⁸ ont-ils des habitudes, des pratiques singulières aux lieux ou eux-mêmes subissent-ils l'influence de représentations sociales, de métrastuctures normées, agissant tel un « effet miroir » sur un modèle agro-touristique ?

On peut vérifier sur ces terrains d'étude apparemment les moins propices à la comparaison, la validité d'une objectivation du genre dans l'approche territoriale, qui ne peut s'identifier et favoriser cette démonstration par une compréhension des réseaux et acteurs en place. Argumentation agrémentée d'extraits de récits de vie, validant l'existence d'une catégorisation de genre territoriale et d'aterritorialité.

1. Le genre : un concept appliqué à l'espace rural

Le genre : une approche du territoire

Le concept « gender » est apparu pour la première fois en 1972 dans l'ouvrage d'Ann Oakley⁹ et démontre la construction de modèles sociaux hommes et femmes, eux-mêmes révélateurs d'un processus de production de codification culturelle et non naturelle (biologique) prédestiné à l'homme et à la femme. Au niveau de la géographie, Jacqueline Coutras¹⁰ a proposé d'examiner ce concept comme suit : « il est apparu comme un champ de recherche géographique lorsqu'on s'est rendu compte, au-delà de l'inégale répartition des tâches, que le vécu des femmes diffèrait de celui des hommes, les logiques sociales mises en œuvre dans les fréquentations spatiales varient d'un sexe à l'autre, centré sur l'étude de la spécificité des pratiques féminines, il remet en cause les traditionnels schémas explicatifs de l'ensemble des pratiques individuelles et familiales, il oblige à réexaminer-voire redéfinir-les problématiques autant que les indicateurs utilisés ». Les pratiques et donc la symbolisation peuvent être considérés comme l'un des facteurs majeurs de différenciation de l'espace entre des lieux sexués variant dans le temps et l'espace. Linda Mac Dowell¹¹ évoque son point de vue :

« Is gender actually linked to geography ? Do men and women live different lives in different parts of the world ? And if gendered attributes are socially constructed, then how does femininity and masculinity vary over time and space ? »

De là, l'hypothèse selon laquelle les lieux appropriés et pratiqués montrent une configuration sexuée singulière est valide. Les pratiques socio-spatiales des femmes restent confinées dans des lieux investis par « confiance » (crèches, écoles) tandis que les hommes rejettent ces lieux au profit de lieux dits de pouvoir. Or, les groupes et les individus utilisent la capacité humaine à symboliser pour produire des lieux symboliques et influencer la construction des identités collectives légitimant l'exercice d'une autorité. L'appartenance à un groupe qui serait plutôt qualifié ou « conçu » comme masculin correspond à une norme sociale. La structure sociale des divisions construites sur la base du

⁷ Jacques PERRET, 1995, « Les systèmes d'emploi locaux in l'emploi rural, une vitalité cachée », ssdir., Nicole Mathieu, 186p.

⁸ « La méthode comparative participe à la construction d'une connaissance enrichie de l'objet géographique et confère une lecture distanciée de la complexité territoriale. Elle tend à une généralisation universalisante, à une théorisation aboutie en s'appuyant sur la notion d'altérité et en réfutant les fausses singularités. Ce double processus présent dans la démarche se donne pour objectif de saisir la complexité, de la retranscrire dans un discours construit, formalisé et communicable. Les regards multiples et les procédés qui s'y rattachent – déconstruction-reconstruction - visent à confronter des territoires et à atteindre un degré d'objectivation de la connaissance. La co-construction de l'information par le jeu de la différenciation/intégration enrichit le triptyque confrontation-déconstruction-généralisation » in Sophie Louargant, Stéphane Ghiotti, 2000, « Les démarches comparatives sur la montagne : quelles connaissances ? » in Montagnes Méditerranéennes n°12, pp.17-25

⁹ Anne OAKLEY, Sex, Gender and Society, Temple Smith, Londres.

¹⁰ Jacqueline COUTRAS, 1989, « Les pratiques spatiales des sexes : quelles problématiques ? », in Espace populations et sociétés, n°1, pp.111-115

¹¹ Linda MAC DOWELL, « Gender, Identity and Place : understanding feminist geographies », Cambridge, éd. Polity Press, 1999, p.1- « Le genre est-il lié à l'approche géographique ? Comment les hommes et les femmes vivent-ils dans les différentes parties du monde ? Est-ce que les attributs de genre sont socialement construits et comment varient-ils dans le temps et l'espace ? »

genre plutôt que sur le sexe s'appréhende d'après la lecture du cycle agricole, comme le précisent les travaux de Paola Tabe¹².

Le genre dans une approche de la ruralité

Aux regards de l'attractivité touristique d'arrière-pays, l'emploi rural s'oriente de plus en plus vers le tertiaire pour répondre aux nouvelles attentes touristiques et assurer un renouveau face aux gestionnaires : « le renouveau de l'espace rural dans sa dimension agricole, s'exprime par des nouvelles valeurs, une diversification des activités. L'agriculture semble trouver son salut dans les « qualités » : des produits, des paysages et de l'accueil [...] c'est la mise en place de nouvelles normes, ce sont des nouveaux codes, de nouveaux territoires qui semblent émerger [...]. L'agriculteur « moderne » serait alors plus que jamais, un acteur incontournable du monde rural : à la fois exploitant agricole ou éleveur, paysagiste, forestier, mais également restaurateur ou aubergiste, il répond à de nouvelles attentes »¹³. L'intérêt est ici de cerner la connexion entre les réseaux d'acteurs existants sur le territoire et les personnes désireuses de s'installer en tant que créateurs d'activités agro-touristiques. Au sein du domaine agricole le nombre d'emplois dans la production tend à diminuer ; dans le même temps cependant, les fonctions multifonctionnelles induites dans l'activité de produits de transformation, d'activités de compléments augmentant. L'identification de niches d'emplois vues comme de nouvelles ressources nécessaires s'impose.

Actuellement, les agriculteurs produisent des nouvelles fonctions de biens et de services. La multifonctionnalité et la pluriactivité nécessitent de trouver un nouveau statut. Les créateurs d'activité, les entrepreneurs du monde rural ont des compétences qui sortent du domaine de la production agricole, ils sont animateurs. Ce contexte remet en cause également le système stable de division sexuelle jusque là reproduit socialement : « un enjeu majeur de la division sexuelle du travail est la définition des qualifications qui est traditionnellement défavorable aux femmes pour des raisons qui sont liées aux définitions sociales du masculin et du féminin¹⁴ ». D'après les enquêtes du GREP, les femmes agricultrices « parlent souvent de leur forces physiques » (67 % des femmes utilisent des tracteurs, l'ordinateur 37 %) mais aussi de reconnaissance vis-à-vis de formes de travail qui ne doivent plus être considérés comme une phase transitoire ou un complément de revenu trop saisonnier sur l'exploitation mais comme une compétence supplémentaire. Le modèle de l'entrepreneur masculin est donc présent et ne donne pas aux femmes les moyens de franchir des frontières socialement construites. L'univers masculin est ici producteur d'a-territorialité, puisque le territoire est non mixte dans ses représentations collectives et ses lieux d'appropriation (travaux de l'exploitation) et sources de symbolisation uniquement masculine :

« Evident here is a transition from thinking about gender in terms of men and women as fixed social categories, exhibiting behaviours which accord with established social norms (Gender roles theories, Connel, 1987) to reflexive or interpretative, theories of the unstable and fragmented meanings and practices attached to gendered subjects (gender identities theories, Fraser 1989). The interests contesting rural restructuring build and, in turn, reshape gender relations; empowering women in different ways in particular localities, complicated by their intersection with other axes of social power relations, notably class, "race" and ethnicity¹⁵ »

Cette catégorisation du masculin-féminin à une échelle individuelle, symbolisée dans l'exploitation agricole par des lieux de productions masculins et des lieux de services féminins, sont en

¹² Paola Tabe, 1998, La construction sociale de l'inégalité des sexes, des outils et des corps, éd. L'Harmattan, 195p., p.52

¹³ Emmanuel ROUX, 1999, « De la gestion de l'espace à la gestion des territoires en montagnes méditerranéennes, des logiques d'acteurs différenciées », Tome 1, Thèse de doctorat, Université Joseph Fourier, Grenoble1, p.73

¹⁴ Revue POUR, « Femmes, hommes, construire », 2000,n°168, Paris, éditions du GREP, 223p.

¹⁵ S.WATHMORE, T. MARDSE, P. LOWE., 1994, "Gender and rurality", David Fulton Publishers, London., p.2- « Il est évident que l'on passe, ici, d'une réflexion sur le genre en terme de catégorisation sociale du féminin-féminin - avec l'observation de comportements en accord avec la norme sociale établie (Gender role theories, Connel, 1987) - à une approche s'appuyant sur l'interprétation des théories de production de sens et de pratiques fragmentés attachées aux individus et à leur identité de genre (Gender identities theories, Fraser, 1989). Les parties remettant en cause la restructuration de l'espace rural, tour à tour, construisent et remodelent les relations de genre. Ce faisant on contribue, dans des lieux donnés et de différentes façons, à doter les femmes d'un certain pouvoir, qui interfère alors avec les pouvoirs mis en jeu dans les relations sociales telles que les notions de « classe », de « race » et d' « ethnique ».

interrelation avec l'échelle collective. Les acteurs de l'aménagement du territoire accordent de plus en plus d'importance aux politiques d'égalité des chances au niveau de l'emploi en zone rurale. Un regard sur les différents acteurs et échelles d'interventions est nécessaire pour appréhender le contexte présent sur nos territoires d'investigation.

2. Du genre à l'égalité des chances : l'emploi rural au crible du jeu des échelles

De manière éparsée sur le territoire rural, on trouve posé ici et là les marques de l'action, de stratégies d'acteur. L'acteur étant vu ici comme un acteur social agissant en tant qu'individu qui crée tous les jours par ses pratiques « tranquilles du quotidien » (Di Méo) une territorialité qui vient se juxtaposer, se connecter ou pas avec celle des territoires de l'action publique, de l'économique, du social. Historiquement et institutionnellement la mise en place de politiques d'égalité des chances hommes-femmes incombe à l'Union Européenne et remonte au traité de Rome. Les diverses directives reprises par les gouvernements des Etats membres ont vu apparaître des applications différentes comme on peut le voir en Ardèche du sud. Cette phase d'analyse du contexte constitue pour notre recherche une étape transitoire afin de mieux cerner les réseaux en place sur les territoires respectifs.

Les stratégies officielles

⇒ La Communauté Européenne

Les politiques européennes ont pu trouver une expression par l'intermédiaire de femmes possédant un mandat électif au sein de l'institution, processus nommé de *feminae in machina*¹⁶. L'évolution du passage de protection de la femme, vue comme un groupe à protéger, à des personnes ayant des besoins spécifiques sur le territoire ne s'est faite que progressivement à l'intérieur des institutions. L'Union Européenne préfère parler du concept d'« égalité des chances » que de genre, transgression sémantique qui n'est pas sans conséquences puisqu'il se réfère à une vue trop généraliste, la formule : « l'égalité existe de fait, car les mesures sont pour tous et toutes sans discrimination » est récurrente¹⁷. Les actions en faveur des agricultrices sous l'égide de la pluricativité dépendent pour l'Union Européenne du décret 86/613/CEE du Conseil, 11 décembre 1986, sur l'application du principe de *l'égalité de traitement entre hommes et femmes* exerçant une activité indépendante, y compris une activité agricole, ainsi que sur la protection de la maternité qui fut réitérée dans le traité d'Amsterdam. Présent dans l'article 2, ce décret place la question de l'égalité des chances comme une question d'intérêt économique. Les actions LEADER sont destinées à faciliter la diversification des activités agricoles et la valorisation de l'espace agricole, à la création d'entreprise telle l'association « Plurielles » dans le sud-ouest de la France. L'une des causes explicatives est liée à la configuration même du secteur, l'agrotourisme, qui est un secteur d'activité où la recherche d'un complément de revenu, repose le plus souvent sur les femmes. Le quatrième programme pour l'égalité des chances (1996-2000) vise à promouvoir, en partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés, l'intégration de la dimension de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de toutes les politiques, mesures et actions menées aux niveaux communautaire, national, régional et local.

Les études de l'Union Européenne sont centrées sur la dimension économique de la vie des femmes en zone rurale ; elles visent à repérer les tendances fortes caractérisant le profil ou les profils existants d'après cinq critères retenus¹⁸ : les activités productives ; les taux d'activité ; le chômage ; l'emploi (plein temps, temps partiel, l'auto-emploi) ; les occupations et les statuts professionnels, l'éducation, la formation et les qualifications ; les contraintes pesant sur les employés. L'objectif est aussi de mettre à jour les dimensions cachées du travail des femmes pour pallier le processus de « non-

¹⁶ Anna Van DER VLEUTEN, "De belangen van vrouwen in een grenzen-loos West-Europa", thèse, Université de Nijmegen in Genre et politique, Débats et perspectives, 1993, p.302

¹⁷ Atelier Egalité des chances et territoires, 2000, Table ronde CNIDFF/CIDF, ETD, Lille, p.3

¹⁸ Mary BRAITWAITE, « Le rôle économique et la situation de la femme dans les zones rurales », Commission Européenne, 1994, p.4

valorisation » tant sociale qu'économique. Les Fonds Structurels Européens accordent une place à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes¹⁹.

⇒ La Région et le Département

Au niveau local, le Centre d'Information des Droits aux Femmes a été le lieu de l'application de ces principes²⁰ en partenariat avec la Délégation Régionale des Droits aux Femmes et à l'Egalité. La Région Rhône-Alpes au travers du programme Trans-Faire a expérimenté cette initiative : développer l'emploi des jeunes dans une perspective d'égalité des chances entre les femmes et les hommes par le décloisonnement horizontal (les filières) et vertical (l'accès aux postes de décision), l'accès aux dispositifs d'alternance et la création de nouvelles activités. Il s'inscrit dans le quatrième programme d'action communautaire pour l'égalité des chances entre les femmes et les hommes qui regroupe plus de 60 projets dans les Etats membres de l'Union Européenne.

Le Centre National d'Information des Droits des Femmes au travers de son livre blanc réaffirme la volonté de voir les femmes entrer dans une dynamique : « le développement économique est aujourd'hui souvent indissociable de la notion de territoire. Les femmes sont particulièrement impliquées dans les initiatives locales, tant sur l'aspect *-identification des besoins-* que sur celui des propositions d'activités. Elles investissent de nouveaux gisements d'emploi et les services de proximité, souvent confinés dans les offres sanitaires et sociales [...] actrices sociales autant qu'économiques, les femmes s'efforcent de générer de nouvelles richesses comme de préserver les liens communautaires ». Elles sont donc créatrices d'une dynamique sociale mais qui pose des interrogations en terme d'analyse des projets de femmes. En effet, quelque soit le niveau d'application, les moyens nécessaires pour mettre en œuvre cette politique commencent à émerger en France avec, entre autre, la volonté d'inscrire au Document de Programmation Unique un axe privilégié pour les femmes, document valorisé par l'intermédiaire des contrats plan Etat-Région mais également par les Délégations Régionale des Droits aux Femmes et à l'Egalité.

Le soutien à l'activité des femmes en zones rurales passe par le Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes (F.G.I.F.) : la création, le développement ou la reprise d'une entreprise par une femme bénéficie d'une caution de l'Etat (Institut de Développement de l'Economie Sociale (I.D.E.S.))²¹. Il est destiné à faciliter l'obtention d'emprunts auprès des banques par des femmes qui veulent créer leur entreprise ou la développer. Cependant, l'objectif du processus d'analyse comparative entre les sexes est d'intégrer à l'analyse et à l'élaboration des politiques un point de vue qui tienne compte des sexospécificités, un regard de genre et déterminer l'équité entre les sexes : « c'est le fait d'être juste envers les femmes et les hommes. Afin d'assurer cette équité, il faut souvent adopter des mesures qui compensent pour les désavantages historiques et sociaux qui ont empêché les femmes et les hommes de profiter de chances égales »²². En Ardèche, c'est au travers du programme PIC NOW, qui permettait de valoriser un gisement d'emplois, que ces initiatives ont émergé.

⇒ Le local

Le maintien des activités liées à l'emploi et en particulier celui des femmes en zone rurale ne doit être consolidé. Les initiatives micro-locales à l'œuvre montrent des gisements de partenariats, entre autre avec la démarche des « Pactes locaux », avec des relais de proximité (AMESUD, CIDF), qui constituent un processus de réflexion vis-à-vis de l'insertion des femmes en Ardèche du sud. Les créateurs d'entreprises représentent 1/4 des nouveaux arrivés sur ce territoire où les liens sociaux servent et assurent un lieu d'échanges d'expériences.

¹⁹ L'Union Européenne a créé un « groupe des Commissaires pour l'égalité des chances », présidé par Jacques Santer

²⁰ La Déléguée Régionale aux Droits des Femmes est rattachée au Secrétariat d'Etat aux Droits des Femmes et à la Formation Professionnelle. Elle est placée sous l'autorité du Préfet de Région. Sa mission est de mettre en œuvre, au niveau régional, la politique gouvernementale à l'égard des Femmes

²¹ <http://www.infofemmes.com/>, site national, CNDIF, <http://www.pref.gouv.fr/dr-droits-femmes/>, site des Délégations Régionales aux Droits des Femmes.

²² Condition Féminine du Canada, 1995, « Analyse comparative entre les sexes », Guide d'élaboration des politiques, p.3

Le jeu des échelles est ici non pas de l'ordre du stratégique mais du complémentaire ; la question est de savoir qu'elle est l'influence des politiques supranationales sur les autres échelons.

3. Stratégies officieuses de genre : le recours au réseau agrotouristique

Les espaces intermédiaires, en transition notamment les arrière-pays, constituent des lieux de la transition, des lieux d'innovations. La connexion entre l'espace public (le monde de l'accueil, l'extérieur) et l'espace privé (la maison, l'espace de consommation familiale) focalise les analyses de genre. De ce fait, la présence des femmes dans l'activité agricole joue historiquement un rôle dans les facteurs de production des espaces et dans l'emploi. Ainsi, la création d'activité renforce une tendance au sur-travail et cantonnent des femmes dans des sphères non-marchandes, où la représentation collective est trop faiblement organisée pour défendre les droits et leurs intérêts propres par la création de réseaux.

Les réseaux de genre

Le lien social ou de sociabilité désigne souvent un lien déterritorialisé entre plusieurs lieux et reconstruit pour les besoins ponctuels de revendications des agricultrices en faveur d'une reconnaissance de leurs droits. Ces initiatives se structurent selon trois formes de réseaux²³ :

- le réseau producteurs-consommateurs. Il compense les normes du marché dominant par l'introduction d'autres indicateurs de valorisation du travail et des produits ;
- le réseau de solidarité locale : absence de ressources ne permettant pas d'accéder à un niveau bancaire ;
- le réseau de forces innovatrices : mise en place de nouveaux codes sociaux.

⇒ Le réseau « communautaire » des producteurs

Les communautés les plus structurées sont les plus hermétiques à étendre leur réseau de façon spontanée. Ce premier type de réseau de femmes est un réseau où le lien social est fondé sur une appartenance à des idées communes existant avant l'installation de la communauté dans le même lieu, et qui se renforce par la proximité géographique. L'ensembles des relations se fait donc dans une aire déterminée et propose un modèle en réseau à transférer dans d'autres lieux géographiques. La problématique de la proximité spatiale sur les relations sociales entre les notions de communauté, renvoie à celle de quartier, de voisinage (« the neighbourhood-community equation »). Les situations de co-présence entre les individus donne un contenu relationnel au lien social. Si les femmes ont une activité professionnelle dans une même aire de proximité et qu'elles ressentent une « ségrégation sexuelle » du travail, l'agrégat se formera pour mener à bien ces revendications. En ce sens, la proximité est double : sociale et spatiale.

Ce type de réseau correspond à celui trouvé au Moyen-Atlas. Le premier est un réseau créé dans un but de valorisation et d'insertion de la femme rurale dans le développement économique de la région de Fès-Boulmane. Le but de la coopérative agricole est d'améliorer les revenus et les conditions de travail de ses membres. 40 % des femmes rurales passent par des intermédiaires pour vendre la transformation des produits issus de l'activité agricole et des produits de l'artisanat. Ce stade embryonnaire correspond à une distorsion dans les rapports de genre du système de valeurs en place stable. En effet, la décision pour des femmes de passer au stade de la création d'activité passe par une démarche d'auto-réalisation mais qui dans un contexte rural passe par un relais social soit une solidarité locale (autres femmes, chargé de mission, ONG) soit par un soutien au sein du foyer (cf.

²³ Jacques PERRET, 1995, « Les systèmes d'emploi locaux » in « l'emploi rural, une vitalité cachée », dir. Nicole Mathieu, pp.75-88.

récit²⁴ de « Nassima » page suivante). Il y a donc prise de conscience de l'existence de représentations de genre peu favorable à l'équité territoriale.

- Le réseau souple de solidarité locale

Le réseau peut être créé de sa propre initiative et s'organiser selon les opportunités socioprofessionnelles, à un niveau intermédiaire. Il possède plusieurs critères unificateurs et peut « réveiller » d'anciens réseaux ou animer des réseaux faibles. Le lien social à une intensité et un dynamisme propre à la production d'un sens à une époque donnée. Nous soumettons l'hypothèse d'un réseau constitué de micro-agrégats sociaux de femmes possédant des liens par un critère spécifique et unificateur : revendication dans le monde du travail, revendication pour un progrès social (domaine médical, par exemple...). C'est-à-dire souvent ouvert à l'agrégation d'autres formes de sociabilité, si tant est qu'il trouve un dénominateur commun pour créer un nouveau lien. La somme d'agrégat confère à leur territoire une formation particulière. Chacune des parties de l'agrégat social possède des individus reliés à des réseaux différents mais qui par leur souplesse se regroupent ponctuellement à un temps « t ». Le réseau « paysage » est constitué d'agriculteurs et agricultrices ardéchois. L'objectif est de développer de l'accueil éducatif à la ferme avec comme système de valeurs : respect du vivant et des cycles biologiques, de l'équilibre naturel . transmissions des savoirs, savoir-faire et des savoir-être pour faire connaître et respecter un métier dans son contexte et son authenticité. Son statut d'association loi 1901 (siège social à la chambre d'Agriculture) lui confère une souplesse de gestion par rapport aux activités de diversification. Le projet a été financé par la commission européenne (FEOGA-FSE), le plan de développement rural Rhône-Alpes et les fonds d'assurance formation et des Exploitations Agricoles. Au-delà du réseau, au départ regroupé à l'initiative de femmes autour de la thématique des fermes pédagogiques, se sont des femmes aux trajectoires similaires ; la notion de rupture avec un ancien territoire ou celle de l'isolement sont récurrentes (cf-récit de véronique)

- Le réseau parallèle de revendications et d'innovations

Le troisième type réseau de femmes se regroupe autour de thématiques et s'exprime par l'intermédiaire d'associations : associations de femmes agricultrices, associations de défense des droits de la femme, etc... C'est un réseau en parallèle du système institutionnel. Ce dernier prend en compte ce réseau transversal d'organisation et de partenariat où les acquittantes formelles et informelles recomposent le rôle d'acteurs et génèrent une nouvelle solidarité. Le réseau de type associatif est de plus en plus intégré par exemple à la vie politique ou syndicaliste. A l'échelle de la commune s'organisent des groupements locaux d'agricultrices, dûs ici, à une proximité spatiale, ces mêmes associations ont une organisation au niveau macro-régional, national et international. En Ligurie, l'histoire du tourisme rural, qualifié dès le départ d'agritourisme, connaît une forme aboutie au niveau de la représentation de genre. En effet, le système de valeur en place accorde une place prépondérante à l'initiative des femmes et relève d'une forme de normalité notamment sur le territoire du Beigua. Les agricultrices ont mené de manière autonome le projet de réseau d'accueil touristique le long de l'itinéraire de randonnée (via liguria)²⁵.

²⁴ Le récit représente plus un vécu qu'une simple inscription textuelle au quotidien de la vie des femmes comme le souligne Daniel Bertaux²⁴ ; inspiré de l'ethnométhodologie, il propose de voir dans les récits de vie des processus sociaux : «de façon métaphorique, les récits de vie constituent des signifiants, [...] on distingue deux grandes orientations : ceux et celles qui s'intéressent aux signifiés, c'est-à-dire au niveau des significations que cherchent à transmettre les personnes qui racontent leur vie ; et celles qui s'intéressent aux référents, c'est-à-dire les rapports, normes, processus, qui sous-tendent la vie sociale ». Ce positionnement est constitutif de notre démarche de recherche.

²⁵ Ces propos ont été recueillis auprès du responsable du Parc Naturel Régional du Beigua et ne seront vérifiés qu'au mois de juillet par la réalisation d'entretiens.

Territoire	Moyen Atlas L'émergence Réseau de producteurs	Ardèche La maturité Réseau de solidarité	Ligurie L'aboutissement Réseau de revendications et d'innovations
Choix de « structuration »	Coopératives agricoles et artisanales	Réseau de fermes en fermes	Réseau via Liguria Agro-tourisme
Compétences	Confections de boutons de soie tapis	Activité d'accueil pédagogie Transmission des savoirs	Accueil tourisme équestre plus activité de la ferme
Date de création	2001	1999	1999

*De la création individuelle à la construction de réseau de valorisation
Trois territoires, trois phases de réalisation*

Récits de genre²⁶

Extrait, Véronique, agricultrice, Ardèche

« Mon mari est Ardéchois de naissance. Notre « retour » en Ardèche a été motivé par une envie de changer de vie. A mon arrivée sur ce nouveau territoire, les difficultés liées au milieu rural se sont révélées terrorisantes : peu d'emploi puisque peu d'industrie, isolement, éloignement des services... J'ai mis un an pour me faire à ma nouvelle vie. j'avais le « statut » de nouveau résident... expression utilisée comme pour vous rappeler que vous ne faites pas partie du territoire ! Envoyer des curriculum vitae pendant deux ans sans trouver de l'emploi oblige à se positionner. Il me fallait trouver une solution. La ferme m'offrait l'occasion de me révéler. J'ai donc décidé de créer mon emploi en périphérie de l'activité agricole de mon époux . »

Extrait, Nassima, présidente de la coopérative féminine artisanale, Sefrou.

« Avoir l'idée de créer une association pour les femmes, c'est venue parce qu' il fallait valoriser notre travail, de façon légale. Moi j'ai pu y arriver parce qu'on mon mari il soutient, les femmes et soutient les femmes rurales. Avant j'ai vécu au Sahara et après à Tanger, où je n'avais pas le droit de sortir et où j'étais obligé de me voiler et je ne pouvais pas m'exprimer. Quand je suis arrivée à Sefrou je voulais faire quelque chose pour être visible. Notre problème a été de convaincre les autorités car le rôle de la religion est encore là et cela ne se fait pas de se réunir entre femmes pour le travail, pour la maison oui... Mon mari, il me soutient, il est toujours pour la femme, s'il n'était pas comme cela je n'aurais pas pu monter la coopérative ! »

²⁶ Les entretiens réalisés portent sur un échantillon de 30 personnes sur chaque territoire sur une population hommes-femmes.

Conclusion

La production a-territoriale de la catégorisation de genre renvoie à des représentations plus générales qui perdurent dans les initiatives de développement, selon le point de vue de Gilbert Rist²⁷ : « le « développement » est constitué d'un ensemble de pratiques parfois contradictoires en apparence qui pour assurer la reproduction sociale obligent à transformer et à détruire, de façon généralisée, le milieu naturel et les rapports sociaux en vue d'une production croissante de marchandises (biens et services) destinées, à travers l'échange, à la demande solvable ». Revoyant les préceptes et axiomatiques de définition, l'auteur pose le développement comme une croyance occidentale introduite dans notre religion moderne : « le développement apparaît comme une croyance et une série de pratiques qui forment un tout en dépit de leurs contradictions ». L'appartenance à des groupes et la catégorisation de genre renvoie à cette croyance et donc à un rôle prédéterminé. Retranscrit dans un système local de production d'espace et d'emploi, la reproduction fait référence à des représentations préconstruites et néglige la valorisation des compétences hommes-femmes. Concrètement les demandes des groupements féminins agricoles (mixte et non-mixte) sont de trois ordres²⁸ :

- ⇒ communiquer sur la place des femmes dans le tourisme ;
- ⇒ appuyer les initiatives de femmes pour consolider et multiplier leurs rôles de productrices responsables ;
- ⇒ assurer la qualification et la formation des femmes.

Les procédures présentes sur le territoire n'échappent pas au jeu des acteurs en place. La Région, la Province, en tant qu'échelles territoriales se veulent être un lieu de diffusion de la thématique de l'égalité des chances. Cette action au niveau des politiques de l'emploi insiste sur deux pôles majeurs : la formation et la reconnaissance de qualification.

L'attente sociale des agricultrices est plus dans une modification des représentations que les acteurs du monde agricole, hommes et femmes, ont de leurs activités. Pour saisir les compétences des agricultrices et les faire reconnaître, il importe de montrer que l'étude des parcours de vie est primordiale : « dans la mesure où des femmes semblent avoir échappé aux déterminations de genre, leurs histoires de vie constituent un révélateur qui peut servir d'analyseur privilégié des modalités les plus profondément enracinées des rapports sociaux de sexe [...], la façon dont les femmes racontent leurs projets de vie. Les clivages relevant des rapports sociaux de sexes sont analysés et restent constitutifs du développement d'une identité sexuée²⁹ ». Ces processus émergent dans un contexte où apparaissent de nouvelles formes d'activités agro-touristiques, marquées par la multifonctionnalité, la pluriactivité et où le choix d'activités complémentaires est souvent une nécessité plus qu'un projet réellement construit et déterminé.

²⁷ Gilbert Rist, 1999, « Le développement, Histoire d'une croyance occidentale », Presses de Sciences Po, pp.27-46

²⁸ Rapport final « Trans-faire », 1999, « Place des femmes dans le tourisme rural et parité dans l'emploi touristique régional en Rhône-Alpes », p.73

²⁹ Charlotte Le MILLOUR, 1982, « La maternité singulière : récits de vie de mères célibataires », p.23

Bibliographie

- Associations des Ruralistes Français, 1984, « La pluriactivité des familles agricoles », Paris : ARF Editions, 343p.
- Anne OAKLEY, Sex, Gender and Society, Temple Smith, Londres
- Aude BENOIT et al..., 1991, « Les problèmes posés par la multiactivité et la disparité des régimes de protection sociale : du statut de salarié à celui d'indépendant », CERAT, 323p.
- Brigitte BICHE, Françoise GERBAUX, Jean LE MONNIER, Jacques Perret, 1996, « Créer son emploi en milieu rural », Paris : l'Harmattan, 172p.
- Daniel BERTAUX, « Fonctions diverses des récits de vie dans le processus de recherche », 1988, 127p.
- Mary BRAITHWAITE, « Le rôle économique et la situation de la femme dans les zones rurales », Commission Européenne, 1994, 115p.
- Terrel CARVER, « Théories politiques féministes et théories postmodernes du genre », 1997, pp.472-513
- Jacqueline COUTRAS, 1989, « Les pratiques spatiales des sexes : quelles problématiques ? », in Espace populations et sociétés, n°1, pp.111-115
- Bernard DEBARBIEUX, « Imagination et imaginaire géographiques, in Recherches sur les significations et les connaissances géographiques », Dossier présenté pour l'habilitation à diriger des recherches, Université Joseph Fourier, Grenoble 1., 1993, p.31
- Daniel DEMAZIERE, Claude DUBAR, « Analyser les entretiens biographiques, l'exemple des récits de vie », coll. Essais et Recherches, éd. Nathan, 1997, 350 p.
- Guy DI MEO, « Géographie sociale et territoire », éd. Nathan, Université, 1998, 320 p.
- 1.
 2. Jean GLAVANY, 2001, « Les femmes font bouger l'agriculture et la pêche » in site internet : <http://www.agriculture.gouv.fr>, 8p.
- Eric GRASSET, 1999, Les services aux populations dans le développement territorial en montagne méditerranéennes », Thèse de Doctorat, Université Joseph Fourier, Grenoble 1, 476 p.
- Hervé GUMUCHIAN, 1991, « Représentations et aménagement du territoire », Anthropos Economica, 143 p.
- Marie-Claude Hurtig, 1991, « Sexe et genre, de la hiérarchie entre les sexes », Paris, Editions CNRS, 281 p.
- Isabelle JACQUET, Développement au masculin/féminin, le genre, Outil d'un nouveau concept, éd. L'Harmattan, 1995, 184p.
- Guy JUCQUOIS, Christophe VIELLE, Le comparatisme dans les sciences de l'homme, approches pluridisciplinaires, DeBoeck, 2000, 469p.
- Annie LABOURIE-RACAPE, Brigitte BICHE, L'approche genre, un outil d'analyse pour les actions NOW et le développement local, in Femmes en milieu rural, Nouvelles activités, nouvelles compétences, n°158, p.162, 1998
- Raymont LEDRUT, 1973, Les images de la ville, Paris, Anthropos.
- Charlotte Le MILLOUR, 1982, « La maternité singulière : récits de vie de mères célibataires », p.23
- 3.
 4. Sophie LOUARGANT, Stéphane GHIOTTI, 2000, « Les démarches comparatives sur la montagne : quelles connaissances ? » in Montagnes Méditerranéennes n°12, pp.17-25
- Linda MAC DOWELL, "Gender, Identity and Place : understanding feminist geographies", Cambridge, éd. Polity Press, 1999, 284p.
- Ministre chargé de la condition féminine, Analyse comparative entre les sexes : guide d'élaboration des politiques, Ottawa, Condition féminine Canada, 1996, 60p.
- Pierre MULLER, Alain FAURE, Françoise GERBAUX, 1989, « Les entrepreneurs ruraux : agriculteurs, commerçants, élus locaux », Paris, L'Harmattan, 198p.
- Jacques PERRET, 1995, « Les systèmes d'emploi locaux » in « l'emploi rural, une vitalité cachée », dir. Nicole Mathieu, pp.75-88.
- Jean POIRIER, Simone CLAPIER-VALLADON, Paul RAYBAUT, 1996, « Les récits de vie, théorie et pratique », éd. PUF, collection : le sociologue, 240p.
- Rapport final « Trans-faire », 1999, « Place des femmes dans le tourisme rural et parité dans l'emploi touristique régional en Rhône-Alpes », p.73
- Revue POUR, 1998, Femmes en milieu rural : nouvelles activités, nouvelles compétences, coordinateur Annie Labourie-Racapé, Odile Plan, Maurice Guenau, n°158, Paris, éditions du GREP, 180p.

5. Revue POUR, « Femmes, hommes, construire », 2000,n°168, , Paris, éditions du GREP, 223p.

6.

Françoise PUGET, Stratégies féminines et développement rural, Thèse de Doctorat, Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse, Université de Toulouse Le Mirail, 1996, 376 p.

Gilbert Rist, Le développement, Histoire d'une croyance occidentale , Presses de Sciences Po, 1999,426p.

Emmanuel ROUX, 1999, « De la gestion de l'espace à la gestion des territoires en montagnes méditerranéennes, des logiques d'acteurs différenciées », Tome 1, Thèse de doctorat, Université Joseph Fourier, Grenoble1, p.73-pages

Table ronde CNIDFF/CIDF,, 2000, Atelier Egalité des chances et territoires, 25p.

7. <http://www.infofemmes.com/>, site national, CNDIF

8. <http://www.pref.gouv.fr/dr-droits-femmes/>, site des Délégations Régionales aux Droits des Femmes.

S.WATHMORE, T. MARDSE , P. LOWE., 1994, « Gender and rurality », David Fulton Publishers, London., p.2

Paola TABE, 1998, « La construction sociale de l'inégalité des sexes, des outils et des corps », éd. L'Harmattan, 195p.

Anna Van DER VLEUTEN, “De belangen van vrouwen in een grenzen-loos West-Europa”, thèse, Université de Nijmegen in Genre et politique, Débats et perspectives, 1993, 542p.